



COMMISSAIRE À LA LUTTE
CONTRE LA CORRUPTION

Dépenses de fonction

Paragraphe 20 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion

DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Exercice financier :

2023-2024

Trimestre :

octobre - décembre

Nom de la personne	Fonction	Description de la dépense	Date	Coût
Gaudreau, Frédéric	Commissaire à la lutte contre la corruption	Repas	2023-08-22	88,04 \$
Gaudreau, Frédéric	Commissaire à la lutte contre la corruption	Repas	2023-09-01	83,68 \$
Gaudreau, Frédéric	Commissaire à la lutte contre la corruption	Repas	2023-11-02	65,09 \$